

# APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

## REPUBLIQUE DU CONGO

### Etude du secteur agricole

**Avis à manifestation d'intérêt : n° 001/MAE/PRESAC/BAD/2010**

**Date de l'Avis : 31/01/2010**

1. Le Gouvernement de *La République du Congo* a obtenu un don du Fonds africain de Développement en diverses monnaies pour financer le Projet de L'Etude *du Secteur Agricole (ESA)* dans les douze (12) départements que comptent le pays et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour financer les paiements autorisés au titre des contrats faisant l'objet de la présente " APPEL A MANIFESTATION D'INTERET".

2. L'objectif de l'étude est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays. Plus spécifiquement, l'étude vise à préparer un Plan directeur de développement du secteur agricole (PDSA) à moyen et long termes, et un Programme national de réhabilitation et de relance du secteur agricole (PNRSA) comprenant les actions prioritaires à mettre en œuvre par sous secteur et par Département pour relancer le financement du secteur avec l'appui des bailleurs de fonds.

1. *La cellule de coordination du projet ESA/Congo* ci-après dénommé l'« Organe d'Exécution », lance le présent appel à manifestations d'intérêt auprès de bureaux d'études en vue d'établir les listes restreintes des cabinets à consulter pour l'exécution de l'étude ci-dessus visée, qui e qui exécutera en trois phases suivantes :

**1<sup>ère</sup> Phase :** d'une durée de six(6) mois, elle sera consacrée à la réalisation d'un *bilan diagnostic et d'une analyse stratégique du Secteur Agricole.*

**2<sup>ème</sup> Phase :** celle-ci d'une durée de quatre (4) mois, elle consiste à faire une *Planification stratégique du développement du secteur agricole* qui va déboucher à l'élaboration d'un Plan directeur de développement du secteur agricole (PDSA).

**3<sup>ème</sup> Phase :** durera cinq (5) mois et portera sur la *formulation des programmes de développement prioritaires* par la réalisation des études de faisabilité technique, économique et financière d'un programme national de réhabilitation et de relance du secteur agricole (PNRSA), comprenant les actions prioritaires identifiées par sous secteur (3) et par Département (12) dans le PDSA (phase II).

3. *La cellule de coordination du projet ESACongo*, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les Firmes éligibles intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc...). Peuvent être candidats les Consultants de pays répondant aux critères de provenance définis dans les règles de procédure de la Banque pour l'utilisation des consultants

4. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivants : **de 8 heures à 16 heures**, heures locales :

**Cellule de coordination de l'étude du secteur agricole (CCESA)**

**Immeuble (siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage) 2<sup>ème</sup> étage, en Face de l'Hôpital Blanches Gomez-Brazzaville-République du Congo**

**B.P : 2453 Tél : (00) 242 526 87 18 // 635 59 05**

**Email : [esacongo@yahoo.fr](mailto:esacongo@yahoo.fr)**

5. Les expressions d'intérêt devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus à l'attention de Monsieur le Coordonnateur de la Cellule d'exécution au plus tard le 15 février 2010 à 12h00 et porter expressément la mention « PRESAC : « Avis à manifestation d'intérêt pour l'Etude du Secteur Agricole au Congo » :

6. Une liste restreinte de six Firmes, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles de procédure de la BAD pour l'utilisation des Consultants.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur d'inclure cet institut dans la liste restreinte.